



Suivez-nous sur
@Gard @legard30
@le_gard
@legard30
departement30



in Nouveau site du Conseil départemental

Ce lundi 9 décembre 2024, le nouveau site internet du Conseil départemental est pleinement opérationnel pour répondre aux attentes des Gardoises et des Gardois. Tout est pensé pour vous guider efficacement, avec une attention particulière à l'accessibilité pour tous.

Rendez-vous sur gard.fr

in Le Conseil départemental du Gard participe au Duo Day



Chaque année, le temps d'une journée, les agents du Conseil départemental sont invités à accueillir des personnes en situation de handicap pour leur faire découvrir leurs métiers. Le 21 novembre, le Duo Day a donc donné l'occasion à ces agents volontaires de valoriser le potentiel des travailleurs handicapés tout en brisant les préjugés.

La pause méridienne a permis aux agents et aux candidats de se réunir autour d'un déjeuner partagé en présence de Maryse Giannaccini, Vice-présidente du Conseil départemental. L'opération Duo Day s'inscrit dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Le Conseil départemental affirme ainsi sa volonté de permettre à tous d'accéder à la Fonction publique et de sensibiliser aux handicaps au travail.

Grâce à la mobilisation et l'engagement des agents départementaux, cette opération a contribué à faciliter l'accueil du handicap dans le milieu professionnel.

f Pont de Chamborigaud : les travaux se poursuivent

La reconstruction du pont de Chamborigaud est lancée depuis l'été dernier. Les travaux progressent en respectant le planning. La mise en place des 37 dalles béton constituant le tablier du pont a ainsi eu lieu mi-décembre. Poursuite de la pose des armatures complémentaires sur les zones de clavage des dalles préfabriquées. Les services des routes et le laboratoire routier du Conseil départemental coordonnent ce chantier, dont vous pouvez suivre l'avancée chaque semaine sur notre page facebook.



f Jeunes en lumière : les enfants de l'Aide sociale à l'enfance prennent la parole

La Protection de l'enfance, compétence majeure du Conseil départemental, souffre trop souvent d'une image négative. C'est pourquoi le Conseil départemental a décidé de donner la parole aux enfants confiés aux services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Cinq vidéos ont été diffusées lors de l'événement « jeunes en lumière », organisé dans le cadre de la Semaine gardoise des droits de l'enfant. Les portraits d'Elyas, Khadija, Styven, Antony et Thaïs révèlent des témoignages vrais et forts, empreints d'espoir et d'humanité.

Retrouvez le témoignage des ces enfants et jeunes sur gardinfo.gard.fr et sur nos réseaux



Maryse Giannaccini, Vice-présidente déléguée à la Protection de l'enfance, à la petite enfance et au soutien à la parentalité, a mis les jeunes en lumière.

Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Le 21 novembre 2024, le jury du prix « La lutte contre les violences faites aux femmes nous concerne toutes et tous » a dévoilé ses lauréats par la voix d'Isabelle Fardoux-Jouve, Conseillère départementale déléguée à l'Égalité femme - homme et à la Lutte contre les discriminations. Ce concours permet de soutenir des projets en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes. Les lauréats 2024 sont donc :

- 1^{er} prix (5 000 €) : « Habiles solidarités » du Puppet sporting club au Vigan, qui va créer un spectacle-atelier pour les collègues et les lycées ;
- 2^e prix (3 000 €) : « La mallette de la verbalisation des violences faites aux femmes » de La Clède à Alès ;



Isabelle Fardoux-Jouve, Conseillère départementale du canton de la Grand'Combe, déléguée à l'Égalité femme-homme et à la lutte contre les discriminations (en bas à droite), a présenté les lauréats.

- 3^e prix (2 000 €) : « Mutilations génitales féminines » de La Maison des femmes du Gard, au CHU de Nîmes.
- Les récompenses seront remises le 8 mars 2025, en même temps que les résultats du « Prix pour une égalité femmes-hommes dans le Gard ».



Projets jeunes : donnez vie à vos idées !

La soirée de lancement des Projets jeunes a eu lieu dans les locaux de la Caisse d'allocations familiales du Gard le 21 janvier 2025.

Le Conseil départemental, la Caisse d'allocations familiales du Gard, la Mutualité sociale agricole du Languedoc ainsi que le Service départemental Jeunesse, engagement et sports (SDJES) de l'Éducation nationale ont lancé conjointement un appel à projets destiné à soutenir les initiatives des jeunes sur le territoire gardois pour l'année 2025. Le Conseil départemental a aidé 45 projets en 2024 pour un montant de 65 800 €. Ces jeunes, résidant dans le Gard et âgés de 11 à 26 ans révolus, seront ainsi soutenus pour la réalisation de leurs projets citoyens, sportifs, culturels, environnementaux et solidaires. Le dossier d'inscription est disponible en ligne sur gard.fr, caf.fr, et sur languedoc.msa.fr. C'est le moment de vous lancer ! Alors, déposez votre dossier avant le 24 février à l'adresse suivante : jeunesse@caf.fr.

Nouveaux sols au Centre sportif du Gard à Méjannes-le-Clap



Le Centre sportif du Gard de Méjannes-le-Clap a fait l'objet d'une transformation majeure. Il a été choisi comme Centre de préparation pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Dans le cadre de la politique d'héritage de ces Jeux, visant à laisser une empreinte

durable partout en France, le Conseil départemental a été sélectionné pour recevoir les sols sportifs extérieurs du Club France de la Vilette. Ces sols, acquis par le Comité olympique et sportif français et le Comité paralympique et sportif français, ont été donnés au Gard pour soutenir le développement des pratiques sportives.

D'une valeur de 130 269 €, ces sols sont installés au Centre sportif du Gard. Leur valeur historique et symbolique contribuera également à la notoriété du Centre.

Démarche Eau & Climat : des pistes de solutions en vue d'une adaptation au changement climatique

Acteurs de l'eau (élus, socio-professionnels, associatifs) et citoyens concernés ont participé à la 2^e phase de la concertation Eau & Climat fin 2024, en présence de Bérengère Noguier, Vice-présidente déléguée à la Transition écologique et à la biodiversité. L'objectif était de réfléchir à différentes actions visant à appréhender les effets du changement climatique en cours grâce à différents groupes de travail :

optimisation des ouvrages existants ; utilisation des eaux non conventionnelles ; évolution des pratiques culturales et réorganisation spatiale des cultures... autant de thématiques prises en compte pour envisager comment ces pistes sont adaptables dans le Gard mais également connaître leurs incidences environnementale et économique.

Vous souhaitez en savoir plus sur la démarche Eau & Climat et prendre part à la construction d'une culture commune de l'adaptation au changement climatique ? Rendez-vous sur eauclimat.gard.fr



Bérengère Noguier, Vice-présidente déléguée à la Transition écologique et à la biodiversité, a animé cette 2^e phase de concertation.

Journée régionale des acteurs professionnels de la lutte contre la précarité énergétique

Le 10 décembre 2024, au Pont du Gard, s'est tenue une journée régionale réunissant les acteurs professionnels de la lutte contre la précarité énergétique qui touche 15 % des ménages gardois. Organisée par le Conseil départemental du Gard, la Préfecture de Région Occitanie et l'Agence départementale de l'habitat et du logement (ADHL), cette Journée régionale était introduite par Christian Bastid, Président de l'ADHL et Vice-président du Conseil départemental délégué à l'Habitat, au logement et au renouvellement urbain qui a rappelé la détermination du Conseil départemental du Gard à lutter contre la grande exclusion. L'objectif de ce temps fort était de capitaliser les bonnes pratiques, de mieux connaître les outils et les acteurs et de partager des retours d'expériences afin de défendre l'accès aux droits et de construire une transition écologique solidaire.



Christian Bastid, Vice-président délégué à l'Habitat, au logement et au renouvellement urbain, a rappelé l'engagement de la collectivité.

La coopération au service des territoires



Hélène Meunier, Vice-présidente déléguée à la Lecture publique et à l'Économie sociale et solidaire, a participé aux Rencontres du Mécénat le 7 novembre 2024.

Le Conseil départemental s'engage pour le développement de l'Économie sociale et solidaire (ESS) car celle-ci est transversale à de nombreuses politiques publiques dont il a la compétence mais aussi parce que les valeurs de l'ESS sont fidèles à ses convictions de redistribution des profits, de coopération et de solidarité. Ainsi, c'est « *un appel à coopérer au profit des territoires* » qu'a lancé Hélène Meunier, Vice-présidente déléguée à la Lecture publique et à l'ESS, lors de l'événement « Gard : l'ESS en commun(s) » du 26 novembre 2024 au Pont du Gard, en clôture du Mois de l'ESS. Près de 200 personnes avaient répondu à l'appel, afin de mieux appréhender les communs, sorte « *d'appel d'offres inversé* ».

Un nouveau Conseil départemental des jeunes en marche

Le Conseil départemental des jeunes (CDJ) a renouvelé ses élus pour un 2^e mandat à la rentrée 2024. La première session s'est tenue le 13 décembre, réunissant 110 élèves de 53 collèges publics gardois. Le CDJ est composé de 46 Conseillers départementaux, 52 Adjointes et 12 Délégués, élus pour deux ans parmi les élèves de 5^e et 4^e. Ce dispositif de démocratie participative permet aux jeunes de s'exprimer sur les projets du Conseil départemental et de réaliser des actions bénéfiques pour tous. Deux commissions du premier mandat, « Qualité de vie au collège » et « Développement durable », sont conservées. Dès mi-janvier les jeunes élus se sont réunis pour commencer leur travail !



Les nouveaux élus du CDJ.



Vincent Bouget, Conseiller départemental du canton de Nîmes 3 délégué aux Sports, a accueilli les gagnants.

Remise des prix des challenges VTT et trails

Le 22 novembre dernier, les 62 champions du Challenge VTT de la saison 2024 ont été récompensés à Nîmes par Vincent Bouget, Conseiller départemental de Nîmes 3 délégué aux Sports. Les champions de trails et des duos nocturnes ont quant à eux été mis à l'honneur fin janvier 2025.

Au total, près de 3 000 participants ont pris part aux trois challenges portés par le Conseil départemental de janvier à décembre 2024 sur le territoire gardois.

Le Conseil départemental du Gard s'engage activement dans la promotion des sports de pleine nature, en soutenant les événements éco-responsables et en préservant les espaces naturels pour offrir un terrain de jeu exceptionnel aux sportifs.

Retrouvez le calendrier des challenges 2025 sur gard.fr

90
JOURS



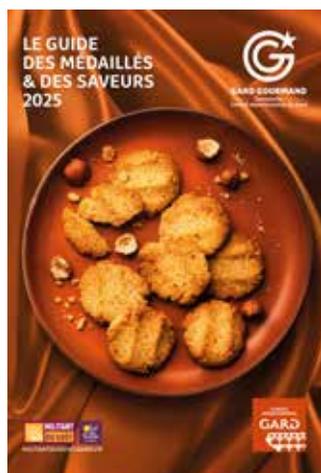
Christophe Serre (à droite), 1^{er} Vice-président délégué à l'Autonomie des personnes âgées et handicapées

Succès des portes ouvertes de la Maison départementale des personnes handicapées

Pour leur 3^e édition, les portes ouvertes de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ont accueilli près de 400 personnes le 7 décembre dernier à Nîmes. Le public a pu rencontrer les nombreux partenaires présents et trouver des solutions adaptées à chacune de leurs problématiques. Christophe Serre, 1^{er} Vice-président du Conseil départemental délégué à l'Autonomie des personnes âgées et handicapées et Président de la MDPH s'est réjoui de ce succès, soulignant la présence des responsables de la MDPH de l'Hérault, venus prendre exemple de cet événement qui porte ses fruits dans le Gard. Flora Vautier, Nîmoise médaillée de bronze en tennis de table aux Jeux paralympiques 2024, a livré un témoignage inspirant sur le sport et le handicap.

Antoine Mourret, agent des Archives départementales du Gard, vainqueur du Grand Prix du Jury lors du 16^e Festival Regards Croisés, a présenté son film "*La prochaine fois... c'est une omelette*". Ce film a également été primé à Saint-Malo début novembre, lors du festival de courts-métrages « Métiers et Handicaps ».

Le Guide des médaillés et des saveurs 2025 est disponible



Suite au Concours Gard gourmand organisé fin 2024, ont été décernées : 56 médailles d'or, 57 d'argent et 53 de bronze.

Retrouvez l'ensemble des producteurs, artisans et restaurateurs gardois de la marque « Le Gard, Militant du Goût » dans « *Le Guide des Médailles et des Saveurs 2025* », disponible dans les offices du tourisme, chez les artisans médaillés, au Mas des agriculteurs et dans les Chambres consulaires.

Vous pouvez consulter la version numérique sur militantdugout.gard.fr, avec sa carte interactive vous permettant de retrouver les 166 médaillés du Concours Gard Gourmand millésime 2025 les plus proches de chez vous.



Noé, sur la scène de Paloma

Noé, lauréate des Before 2024

Pour cette nouvelle édition des Before, le Conseil départemental du Gard a lancé un appel à candidatures auquel 21 groupes gardois ont répondu. À l'issue d'une présélection sur écoute, 4 finalistes ont été sélectionnés, pour participer au concert final des Before 2024, le 6 décembre dernier à l'Ombrière à Uzès. À la fin des différentes prestations, les jurés ont débattu en prenant en compte la qualité de la performance artistique. Avec cette victoire, Noé obtient la possibilité de devenir un groupe professionnel.

Découvrez cette artiste sur before.gard.fr

5 ACCOMPAGNEMENTS À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Chef de file de l'action sociale, le Conseil départemental accompagne les Gardoises et les Gardois de la naissance au grand âge à travers de multiples dispositifs, facilement accessibles sur son nouveau site gard.fr

1

Enfance

Les sages-femmes, médecins, puéricultrices et éducatrices de jeunes enfants de la Protection maternelle et infantile (PMI) aident les enfants à bien grandir et accompagnent les parents dans leur rôle. Des consultations médicales gratuites sont proposées dans les Centres médico-sociaux. Les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) interviennent quand les parents sont défaillants : en 2024, 4 000 enfants sont confiés aux services départementaux, sous la responsabilité de la Présidente, Françoise Laurent-Perrigot.

2

Jeunesse

Pour permettre aux jeunes de s'épanouir, le Conseil départemental encourage leurs initiatives et l'apprentissage de leur citoyenneté. Bâtiments des collèges, création du Conseil départemental des jeunes (CDJ), appels à projets jeunes ou encore accueil des Services civiques, l'expression des jeunes, leur bien-être et le respect de leurs droits est une préoccupation du quotidien.

3

Adultes

Aides au logement, levée des freins vers l'emploi, financement des ateliers et chantiers d'insertion, accompagnement par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), lutte contre les violences faites aux femmes, Centres de santé sexuelle et conseillers conjugaux : le Conseil départemental multiplie les accompagnements pour aider toutes les Gardoises et tous les Gardois qui en ont besoin.

4

Grand âge

Pour permettre à chacun de bien vieillir, chez soi ou comme chez soi, le Conseil départemental œuvre pour l'autonomie des seniors, notamment en finançant l'Aide personnalisée d'autonomie (APA), mais aussi en développant l'habitat inclusif dont les Maisons en partage, en luttant contre l'isolement des personnes âgées et en soutenant les proches aidants.

5

À tous les âges

Un esprit sain dans un corps sain, c'est un peu la devise du Conseil départemental pour favoriser le bien-être des Gardoises et des Gardois. Il permet ainsi à tous d'accéder à la culture ou au sport, mais aussi à une alimentation de qualité et s'engage en faveur de l'environnement pour que le Gard reste un endroit où il fait bon vivre, avec une attention particulière pour toutes les personnes fragiles (handicap, précarité...)

Retrouvez plus d'informations sur gard.fr ou rendez-vous dans votre Centre médico-social ou à la Maison du Conseil départemental la plus proche de chez vous.



BUDGET 2025

Un budget 2025 responsable au service des Gardoises et des Gardois



Le Conseil départemental du Gard a adopté son budget primitif le 10 janvier dernier. La collectivité assurera l'intégralité de ses missions et de ses engagements en 2025, malgré un contexte national assez complexe.

Trois questions à...



Françoise Laurent-Perrigot,
Présidente du Conseil
départemental du Gard

En 2025, nous poursuivrons l'intégralité de nos politiques publiques, en restant au service de tous nos concitoyens et de tous nos territoires.

Dans quel contexte avez-vous élaboré ce budget ?

Partout en France, de nombreuses collectivités se retrouvent très fragilisées par la crise économique et la crise budgétaire. De nombreux Départements ne seront pas en mesure de présenter leur budget 2025 à l'équilibre, bien que cela soit obligatoire. L'inflation et les décisions de l'État ont pesé comme jamais sur nos finances et notre action.

Pour autant, dans le Gard, nous avons multiplié nos efforts pour maintenir nos actions en matière de solidarité, d'infrastructures, de culture, de sport, de logement, ou d'agriculture...

Doit-on s'attendre à des restrictions de vos engagements ?

Pour 2025, nous mettrons tout en œuvre pour préserver nos orientations et respecter nos engagements pris devant nos électeurs en 2021. Nous souhaitons être un repère pour tous nos partenaires, pour tous les acteurs locaux et surtout pour toutes les Gardoises et tous les Gardois. En 2025, nous n'abandonnerons aucune compétence, aucune politique publique, aucun de nos concitoyens ni de nos territoires. Bien au contraire, nous allons maintenir un niveau de service public correct dans les domaines qui relèvent de notre compétence car jamais les besoins n'ont été aussi forts.

Malgré la baisse importante de nos recettes et l'augmentation inévitable de certaines dépenses, nous avons des solutions pour maintenir nos engagements.

Vous connaissez mon attachement à la décentralisation et ma conviction que c'est à l'échelle locale que l'on peut trouver des solutions. Le service public, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Comment cela va-t-il se traduire concrètement ?

Le Conseil départemental continuera à soutenir et accompagner tous ceux qui en ont besoin, à tous les âges de la vie, en particulier les plus fragiles, en veillant à l'accès de ces publics à leurs droits sur l'ensemble du territoire.

Il améliorera la qualité de vie des Gardoises et des Gardois et protégera leur santé et leur cadre de vie en agissant sur la culture, le sport, le tourisme, la jeunesse, l'environnement, la transition écologique, l'agriculture et l'alimentation, les déplacements, le logement, l'aménagement de notre territoire, la gestion des risques...

Nous continuerons d'investir à un haut niveau dans nos territoires, aux côtés des autres collectivités, car il est essentiel de soutenir notre économie locale et de préparer notre avenir. Vous le voyez, le Conseil départemental protège, anticipe, organise, aménage.

PRÉVENTION
DES RISQUES
SOLIDARITÉS
ÉCONOMIE
SOCIALE et
SOLIDAIRE
FRANÇAIRES
AGRICULTURE
INSERTION
ÉCONOMIE
SOLIDAIRE



Un budget de plus de 1,25 milliard d'euros

dont 1 Mrd € en fonctionnement et 251,7 M€ en investissement

Objectif 1 **Soutenir et accompagner tous ceux qui en ont besoin** 576 M€



230,8 M€

Accompagner
les choix de vie des
personnes âgées et favoriser
l'inclusion des personnes
handicapées



196 M€

Mener
une **politique d'insertion**
au service de l'emploi



96,2 M€

Soutenir
les parents et
les enfants
de la naissance
à l'adolescence



9,3 M€

Faire
du **logement**
une **priorité**



820 000 €

Soutenir
l'activité et l'emploi
avec l'Économie sociale
et solidaire



40,1 M€

Favoriser
la **réussite**
de tous les **jeunes**



220 000 €

Garantir
l'égalité entre
les femmes
et les hommes



2,6 M€

Aider
les plus vulnérables

Moyens et Ressources

502 M€



Fonctionnement des services publics départementaux (salaires, matériel, énergie, charges...) et équipements (Collèges, barrages, centres médico-sociaux...)

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

GARD



Objectif 2 Protéger notre santé et notre qualité de vie

123,2 M€



670 000 €

Favoriser le développement d'une **agriculture durable** pour une **alimentation de qualité**



22,8 M€

Réussir la **transition écologique**



3,3 M€

Construire une **destination touristique** d'exception



9,2 M€

Aménager le territoire en soutenant les **dynamiques territoriales**



5,8 M€

Militer pour la **culture pour tous**



3,8 M€

Faire du **sport** la clé de l'**épanouissement** de chacun



75,2 M€

Agir pour **lutter** contre les **risques**



2,2 M€

S'engager pour la **santé** et les soins **partout et pour tous**



300 000 €

Développer la **lecture publique** sur l'ensemble du département

Objectif 3 Relier les personnes et les territoires

56,9 M€



9,1 M€

Impulser une **Politique de la ville solidaire** et **soutenir** une **vie associative locale**



3,2 M€

Garantir et **simplifier** les **services de proximité**



42,3 M€

Circuler **mieux** et **se déplacer**



310 000 €

Connecter chacun **au très haut débit**



2 M€

Faire vivre la **démocratie locale** dans la concertation et la transparence

L'action sociale au cœur des engagements du Conseil départemental

Chef de file de l'action sociale, le Conseil départemental accompagne les Gardoises et les Gardois à tous les moments clés de leur vie, avec une attention particulière aux publics fragilisés. Cet engagement constant représente plus de 60 % du budget global de la collectivité. Zooms sur quelques sujets emblématiques.

L'accompagnement des allocataires du Revenu de solidarité active

C'est le Conseil départemental qui finance le Revenu de solidarité active (RSA). Afin d'améliorer le retour à l'emploi, la collectivité s'engage à orienter rapidement et efficacement les allocataires du RSA vers une offre qui leur permette une insertion professionnelle effective. Il travaille également à la levée des freins vers l'emploi liés aux problèmes de transport, de garde d'enfant ou de maîtrise du Français. Chaque année, le Conseil départemental accompagne environ 28 000 allocataires du RSA.

L'habitat inclusif

Pour « Bien vieillir, chez soi ou comme chez soi », le Conseil départemental s'est engagé à créer 1 000 places en habitat inclusif d'ici 2027. Ce type de logement permet aux personnes âgées qui sont encore autonomes de bénéficier d'un logement particulier, tout en partageant une vie sociale avec les autres habitants. Le Conseil départemental développe son label gardois des Maisons en partage et finance l'Aide à la vie partagée. C'est grâce au travail de la Conférence territoriale de l'autonomie (ex-Conférence des financeurs), animée par le Conseil départemental, que de nombreux projets peuvent voir le jour.

Avec environ 28 000 allocataires du Revenu de solidarité active (RSA), le secteur de l'insertion gardoise représente une part importante de l'activité sociale du Conseil départemental. Nos équipes – les services de l'insertion et les services sociaux présents dans les Centres médico-sociaux (CMS) – assurent le lien avec l'ensemble des acteurs (France Travail, CAF, associations...) au plus près des besoins de chaque Gardoise et Gardois. Notre objectif est prioritairement le retour à l'emploi mais, en fonction des situations individuelles, il y a souvent d'autres freins à lever : santé, mobilité, isolement social, logement... Nous constatons des situations complexes qui s'installent dans la durée : il faut donc renouveler nos offres de solutions et surtout de communication. Ainsi, depuis un an, nous avons lancé la *Minute de l'insertion*, de courtes vidéos sur les réseaux sociaux, qui présentent aussi bien des dispositifs que des outils pratiques ou des témoignages.

Découvrez la Minute de l'insertion du Gard sur Facebook le lundi à 12h et sur LinkedIn le jeudi à 12h.



Laurie Lebraud,
Directrice adjointe
de l'Insertion au Conseil
départemental du Gard



Marianne Leclerc,
éducatrice de jeunes enfants
(Camargue Vidourle),

Stéphanie Bérillon,
infirmière puéricultrice
(Cévennes Aigoual),

Marielle Rob,
infirmière puéricultrice
(Uzège Gard Rhodanien),

Anaïs Guimaraes,
éducatrice de jeunes enfants
(Grand Nîmes).

La Protection de l'enfance

La Protection de l'enfance est une compétence majeure du Conseil départemental. L'objectif est d'aboutir à "zéro enfant confié sans solution". En 2024, ce sont 4 000 enfants qui ont été placés sous la responsabilité de la Présidente du Conseil départemental. Le nouveau numéro d'urgence de la Cellule de recueil des informations préoccupantes, "Alerte enfance en danger", permet d'avoir un numéro toujours gratuit et, surtout, indétectable sur les factures téléphoniques. Pour mémoire, ce numéro est le 0 805 00 00 30. La Protection de l'enfance, c'est aussi le Foyer départemental de l'enfance, dont l'accueil d'urgence sera encore renforcé en 2025. Le Conseil départemental finance en grande partie le Centre départemental d'accueil des familles, comme d'autres associations qui gèrent des Maisons d'enfants à caractère social (MECS). En investissant dans la rénovation d'un ancien hôtel, la collectivité respecte ses obligations d'accueil des Mineurs non accompagnés. Enfin, la collectivité a choisi de mettre en lumière les jeunes accompagnés par les services de l'Aide sociale à l'enfance puisqu'ils sont les meilleurs ambassadeurs de l'action publique (cf. ci-dessous, le témoignage d'Elyas).



Elyas, « Jeune en lumière »

Je suis très reconnaissant aux personnes de l'Aide sociale à l'enfance qui m'ont aidé. J'ai été placé à l'âge de 5 ou 6 ans et j'ai connu trois familles d'accueil différentes. C'est beaucoup de changements, j'avais parfois du mal à trouver ma place, j'étais plus en mode survie. Et puis, j'ai découvert ma passion : le trail. C'est comme un déclic, se dépasser, monter sur les podiums, c'est retrouver ma fierté. Alors je voudrais dire à l'enfant que j'étais « Tu es capable » et si tu trouves ce qui te motive, les services de l'Aide sociale à l'enfance peuvent t'aider à concrétiser tes souhaits.

Découvrez les autres parcours de ces « Jeunes en lumière » en vidéo sur

gardinfo.gard.fr



Un nouveau site pour faciliter vos démarches

Pour faciliter vos démarches, le Conseil départemental du Gard vient de lancer son nouveau site internet. Avec son design moderne et ergonomique, il a été entièrement repensé pour faciliter la vie des Gardoises et des Gardois avec des entrées par public et par thématique. Vous y trouverez l'ensemble des formulaires pour vos demandes. N'hésitez pas à vous rapprocher des agents présents dans les Maisons du Conseil départemental pour vous familiariser avec ce nouvel outil.

L'équipe du Relais accompagnement petite enfance et handicap (RAPEH) :

« Le RAPEH est un dispositif pilote co-financé par le Conseil départemental et la Caisse d'allocation familiales (CAF) qui permet l'accompagnement des familles et le soutien à la parentalité pour les enfants en situation de handicap de 0 à 6 ans, afin de prévenir le risque social et autres ruptures éventuelles. Notre équipe s'ajuste aux besoins de la famille, via des visites à domicile, pour prendre en compte l'impact du handicap sur l'organisation et l'équilibre familial. Le RAPEH soutient également les projets de socialisation (crèche, école...) et participe à la coordination du partenariat autour du projet de l'enfant. Avec 4 référentes, sa présence sur l'ensemble du territoire gardois est garantie. »



Julien Gandolphe,
Responsable des
prestations en faveur
de l'autonomie

Le Conseil départemental compte environ 22 000 bénéficiaires d'aide en matière d'autonomie, dont 12 100 personnes bénéficient de l'Aide personnalisée à l'autonomie (APA) à domicile et 6 400 bénéficiaires de l'APA en établissement. Le Conseil départemental accompagne également 3 600 bénéficiaires de la Prestation de compensation au handicap (PCH). Qu'elles soient contraintes par l'âge ou le handicap, ces personnes rencontrent des difficultés à accomplir les actes essentiels de leur vie. Nous faisons en sorte de les compenser par des aides humaines et/ou techniques sans distinction d'âge et de ressources. L'aide du Conseil départemental est donc indispensable pour faciliter leur quotidien. Nos équipes sont mobilisées pour répondre de manière efficace à tous les besoins. Si vous êtes concerné, contactez votre médecin pour remplir un dossier à adresser par mail ou par courrier à la MDPH. Depuis un an, ce dossier est en ligne grâce au téléservice sur gard.fr. Les dossiers déposés en ligne représentent 15 à 20 % des demandes. Nous travaillons d'ailleurs à la mise en place d'un téléservice pour les aides à domicile.

Les grands investissements

Sur les routes, pour mieux vous protéger des risques et pour renforcer les équipements dans vos communes, le Conseil départemental investit pour votre quotidien. Voici quelques exemples de son action.

Un soutien maintenu aux communes et intercommunalités

Depuis une dizaine d'années, le Conseil départemental a formalisé son soutien financier aux communes et à leurs groupements via les Contrats territoriaux. Chaque année, ce sont ainsi plus de 125 M€ d'aides départementales qui sont investis dans des chantiers structurants pour l'ensemble des territoires. Les contrats territoriaux peuvent concerner la voirie, la réfection du patrimoine, les réseaux d'assainissement... Soucieux de préserver l'environnement, le soutien financier du Conseil départemental peut bénéficier d'un bonus de 10 % si les travaux s'inscrivent dans une démarche écologique.



La piste d'athlétisme d'Uzès a été réalisée avec l'aide du Conseil départemental.



Le Conseil départemental finance l'acquisition de nouveaux équipements.

Renforcer la sécurité des biens et des personnes

Pour protéger la sécurité de tous, le Conseil départemental abonde le budget du Service départemental d'incendie et de secours, à hauteur de plus de 55 M€ par an. Ce soutien conséquent permet aux pompiers gardois d'assurer le fonctionnement des centres de secours, l'entretien des bâtiments et le renouvellement du matériel en fonction des besoins.

Circuler en toute sécurité

Malgré le contexte budgétaire plus contraint, le Conseil départemental du Gard maintient un niveau d'investissement conforme aux engagements pris lors du vote du Schéma des mobilités en 2023. On retiendra particulièrement pour 2025 la reconstruction du Pont des Châtaigniers à Chamborigaud avec une mise en service prévue au printemps (cf. aussi p. 19) et l'extension du réseau des voies vertes, avec la mise en service de deux nouvelles sections, soit près de 200 km de voies vertes sur l'ensemble du territoire.



En 2025, ce sont 14,35 M€ qui sont inscrits au budget primitif pour la réhabilitation des chaussées et des ouvrages d'art.

Investir pour des bâtiments plus verts

Le Conseil départemental du Gard s'est engagé de longue date dans la transition écologique, notamment avec une gestion plus durable de son patrimoine, l'adaptation et la rénovation énergétique de ses bâtiments.

Le Conseil départemental a ainsi entamé un vaste programme de rénovation de ses bâtiments, afin de les rendre plus économes en énergie. Grâce au plan de relance national, ce sont 9 bâtiments départementaux qui ont bénéficié de ces travaux, pour un montant total de 6,3 M€, financés à quasi 60 % par des subventions.

Sont concernés trois collèges, un Centre médico-social, une Unité territoriale d'action sociale et d'insertion, le Laboratoire départemental d'analyses ou encore des bâtiments abritant des services internes au Conseil départemental (informatique, imprimerie, Direction du livre et de la lecture...).

La réhabilitation énergétique et la modernisation des bâtiments départementaux en centre-ville de Nîmes se poursuivront également en 2025 par la rénovation énergétique des bâtiments de l'Hôtel du Conseil départemental et du bâtiment Guillemette.

Engagé en 2024, le Plan de transition pour la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre sera finalisé en 2025 et décliné au travers du patrimoine et des services du Conseil départemental.

Les travaux portent sur l'isolation, la modernisation des systèmes de chauffage et d'éclairage ou encore la pose de panneaux photovoltaïques. En pleine démarche Eau & climat, le Conseil départemental se veut exemplaire sur la thématique de l'environnement.

Dans les collèges

Le Conseil départemental est en charge de la construction et de l'entretien des bâtiments des collèges. Chaque année, une programmation est donc établie, notamment pour la reconstruction ou les rénovations importantes. Le but est de garantir aux collégiens et aux équipes pédagogiques les meilleures conditions d'accueil. Pour l'ensemble de ces travaux dans les collèges, le Conseil départemental travaille en lien étroit avec les communes qui mettent les terrains à disposition, comme à Salindres et à Saint-Gilles.

En 2025, le Conseil départemental poursuivra ses efforts de maîtrise de ses dépenses énergétiques en travaillant sur de nouveaux contrats d'approvisionnement, proposés à l'ensemble des collèges gardois en groupement d'achat pour réduire leurs factures d'énergie. En parallèle, le déploiement de centrales photovoltaïques en toiture des bâtiments se poursuivra, optimisé par la démarche d'autoconsommation collective.

La reconstruction totale du collège Jean-Vilar à Saint-Gilles se poursuivra, avec un montant total de travaux de près de 40 M€. L'ouverture du futur collège est prévue en octobre 2028.

Des travaux sont également engagés depuis le dernier trimestre 2024 pour agrandir le restaurant scolaire et favoriser l'amélioration énergétique du collège du Mourion à Villeneuve-lez-Avignon. Ces travaux, d'un montant prévisionnel de 11,72 M€, vont permettre d'améliorer les conditions d'accueil des 860 élèves dès la rentrée de septembre 2026.

Enfin, les travaux d'extension du collège Ada-Lovelace à Nîmes se poursuivront tout au long de l'année avec un achèvement prévu pour la rentrée de septembre 2025. Ces travaux représentent un investissement de 2,6 M€ pour le Conseil départemental du Gard.



La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)



DE RENOIR À VAN DONGEN

CHEFS-D'ŒUVRE DES MUSÉES
DE BAGNOLS-SUR-CÈZE ET DE PONT-SAINT-ESPRIT

ENTRÉE GRATUITE
14 DÉCEMBRE 24 > 4 MAI 25

—
Musée laïque d'art sacré
Pont-Saint-Espirit

Musée Albert-André
Bagnols-sur-Cèze

Un portail direct pour vos demandes de subventions

Depuis juillet 2024, le Conseil départemental du Gard a mis en place un portail internet dédié à toutes vos demandes de subventions. Cette démarche entre dans le cadre du développement de l'e-administration pour le dépôt et le suivi dématérialisés des demandes de subventions.



POUR QUI ?

Le Conseil départemental attribue des subventions à de nombreux partenaires, afin de faciliter l'essor des projets sur son territoire. Ce portail s'adresse donc bien sûr aux associations, aux communes et intercommunalités gardoises, mais aussi plus largement aux particuliers, entreprises et à l'ensemble des porteurs de projets.

QUELLES AIDES ?

Dans le cas des particuliers, il est ainsi possible d'obtenir une aide financière pour l'amélioration de votre logement, le handicap, l'aide aux jeunes espoirs sportifs gardois ou encore l'aide à la création pour les artistes plasticiens.

Pour les associations, un dossier est téléchargeable en fonction du domaine d'intervention (culture, sport, social...) et de l'objet de la subvention (événement, projet, fonctionnement...), même chose pour les organismes de droit privé.

Enfin, les collectivités et les établissements publics trouvent sur leur page un espace dédié à l'ensemble de leurs projets, dans de nombreux domaines, avec des précisions pour tout ce qui concerne les contrats territoriaux.

Retrouvez toutes ces aides sur subventions.gard.fr

COMMENT ?

Il suffit de vous connecter sur subventions.gard.fr et de vous laisser guider pour trouver comment le Conseil départemental peut vous accompagner dans votre projet. À noter : le dépôt des demandes doit désormais être effectué uniquement via ce portail pour toute subvention supérieure à 1 000 €.

Infos : subventions.gard.fr

ou par téléphone au **04 66 76 79 90**

FAITES-VOUS ACCOMPAGNER PAR LES AGENTS DES MAISONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Pour faciliter vos démarches dématérialisées, le Conseil départemental propose un accompagnement par des conseillers numériques dans ses Maisons du Conseil départemental.

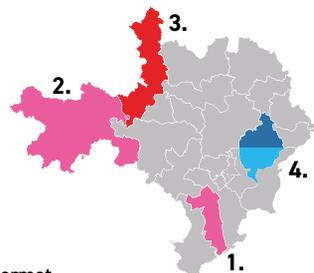
Rendez-vous à :

- Alès, 8, quai Boissier de Sauvages
Tél. : 04 66 27 70 81
- Bagnols-sur-Cèze 2, place Salvador Allende
Tél. : 04 66 33 30 70
- Le Vigan, Château d'Assas Tél. : 04 66 27 70 40

Vous pouvez également rencontrer nos agents dans les Maisons mobiles (planning de passage disponible dans votre mairie et sur gard.fr)

Dans nos cantons

Vauvert, Le Vigan, La Grand Combe, Redessan



Pascale
Fortunat-Deschamps



Bruno Pascal

1. ● Canton de Vauvert *Groupe Républicain, Socialiste et Écologiste*

Un nouveau pôle d'échanges multimodal à Vergèze

Cet ambitieux projet, initié dès 2018 par la Communauté de communes Rhône-Vistre, permet de doubler la capacité initiale de stationnement à proximité directe de la gare de Vergèze. Le parking dit de Quiquillon comptera donc désormais 329 places et un abri vélo. Le projet comporte une gare routière et prévoit un système simple de circulation dédiée des bus, à sens unique. Concernant les cheminements entre le parking et le quai de la gare, un mail piéton et vélos devrait relier le passage sous l'ouvrage d'art vers le quai de la gare. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux quais de la gare (et d'un quai à l'autre) se fera par des ascenseurs. L'ouvrage dispose de capteurs photovoltaïques sur environ 1000 m² en accord avec le Plan climat communautaire et la Loi d'orientation des mobilités. Des toilettes publiques et un système de contrôle d'accès et de vidéo-surveillance complètent cet équipement. Le Conseil départemental a contribué à hauteur de 650 000 € pour ce projet d'un montant total de 6,5 M€.



Héliène Meunier



Martin Delord

2. ● Canton de Le Vigan *Groupe Républicain, Socialiste et Écologiste*

Ouverture du pôle d'enseignement supérieur Charles-Flahault

Ouvert depuis la rentrée 2024, ce pôle dédié à l'enseignement supérieur, unique en Occitanie, va permettre l'intégration d'un cursus universitaire pour le public géographiquement éloigné des universités. La Commune du Vigan a ainsi réhabilité un espace de 1 000 m² à proximité de la cité scolaire, qui permettra d'accueillir environ 130 étudiants, issus du campus connecté (en partenariat avec l'Université de Nîmes), mais aussi les élèves des écoles en soins infirmiers et d'aides-soignants ou encore les étudiants de la Licence professionnelle « Études et développement des espaces naturels » de la Faculté des sciences de Montpellier. L'engagement du Conseil départemental sur ce projet s'élève à 660 000 €, pour un budget total de plus de 1,8 M€.



Isabelle
Fardoux-Jouve



Patrick Malavieille

3. ● Canton La Grand' Combe *Groupe Communiste*

Réfection des chemins pour quatre communes

Le Syndicat intercommunal à vocation unique des hautes Cévennes a souhaité la réfection de chemins communaux sur quatre de ses communes : Aujac, Concoules, Génolhac et Pontails-et-Brésis. Les travaux projetés consistent à améliorer la circulation sur ces voies, notamment leur revêtement. Le choix du revêtement en enrobé à chaud est privilégié en raison des fortes déclivités constatées et des conditions climatiques extrêmes. Le Conseil départemental accompagne ce projet d'amélioration des dessertes routières à hauteur de 57 392 € sur un montant total de 229 569 €.



Muriel Dherbecourt



Gérard Blanc

4. ●● Canton de Redessan

Groupe Le Bon Sens Républicain / Groupe UDI Centre et Indépendants

Nouveaux bâtiments pour les services techniques d'Estézargues

Afin d'anticiper l'augmentation de la population, et suite à l'acquisition de deux terrains sur le chemin de Notre-Dame, la commune d'Estézargues souhaite construire des nouveaux bâtiments pour ses services techniques, l'actuel local n'étant plus adapté et mal localisé. Le nouveau bâtiment sera composé d'ateliers, de bureaux, de sanitaires et de vestiaires. Il comprendra également différentes zones de stockages ainsi que des stationnements intérieurs et extérieurs pour les véhicules et engins. Le Conseil départemental du Gard participera au financement à hauteur de 127 575 € sur un total de travaux de 782 191 €.



cabinet d'architecture Ecostudio à Beaucaire

ÉRIC PERRICAUDET

Contrôleur de travaux

au sein du service Ingénierie Nord de la Direction des mobilités.

Il est actuellement en charge du suivi des travaux de reconstruction du Pont des Châtaigniers à Chamborigaud.



Éric Perricaudet
(à droite) se rend chaque
semaine sur le site.

Il y a plus de trente ans qu'Éric Perricaudet intervient sur le domaine routier, tant dans la partie exploitation que sur le suivi de travaux. « *Le métier de contrôleur, c'est à la fois un suivi technique, administratif et financier. Nous sommes un peu les yeux du maître d'œuvre sur le chantier, mais aussi une veille sur le bon déroulement du projet en termes de délais et de budget ou encore de relations avec les partenaires* ». En mai 2023, Éric Perricaudet devient contrôleur de travaux dans le service Ingénierie Nord de la Direction des mobilités du Gard. « *J'ai retrouvé Alès et le travail sur le terrain, qui est ce qui me passionne, notamment quand on peut suivre les travaux sur un territoire qui nous est cher* ».

Dès le 18 mars 2024, jour de l'effondrement du Pont des Châtaigniers à Chamborigaud, il rejoint l'équipe en charge du suivi de la reconstruction. « *De nombreux services départementaux ont collaboré sur ce dossier un peu atypique. En effet, c'est un chantier qui n'était pas prévu et qui devait être réalisé dans les meilleurs délais. Nous avons donc tous coopéré pour rétablir la circulation au plus vite sur cet axe indispensable entre la Lozère et le Gard* ». Les agents de la Direction des mobilités se sont immédiatement engagés,

notamment pour créer une voie provisoire, dont le coût de 976 000 € a été financé à 40 % par l'État, les 60 % restants étant pris en charge par le Conseil départemental.

« *Nous avons quand même réussi à rouvrir la circulation avec la voie provisoire 7 semaines seulement après l'effondrement. La 2^e phase, celle de la reconstruction de l'ouvrage, qui prend normalement plus d'un an, devrait pouvoir se faire en 8 mois à peine* », précise Éric Perricaudet. Les premiers travaux de reconstruction ont débuté en juillet dernier et, sauf intempéries, devraient s'achever au printemps 2025.

Tout est mis en œuvre pour que le chantier soit terminé avant l'été, y compris la déconstruction de la voie provisoire.

En chiffres

Un nouveau pont de **67 m** de long et **10,8 m** de large (largeur de la chaussée de **7 m**)

8 mois de travaux

Près de **5 M€** de travaux pour le nouveau pont, entièrement financés par le Conseil départemental du Gard.

selfie

NICOLAS JALABERT



Originaire du Tarn, Nicolas Jalabert est un ancien coureur cycliste français, reconnu pour sa carrière professionnelle entre 1995 et 2009. Frère cadet de Laurent, il a su se faire un prénom dans le cyclisme grâce à sa détermination et à ses performances remarquables.

Nicolas commence sa carrière professionnelle avec l'équipe Mutuelle de Seine-et-Marne en 1995. Il rejoint ensuite Cofidis en 1997, avec qui il remporte le Grand Prix de Rennes et la Route Adélie, et rentre dans le classement général de la Coupe de France. En 2000, il suit les traces de son frère en intégrant l'équipe ONCE-Deutsche Bank, puis CSC en 2001. Sa carrière se poursuit avec Phonak de 2004 à 2006,



avant de terminer chez Agritubel, où il reste jusqu'en 2009. Parmi ses succès, Nicolas Jalabert remporte la Mi-août bretonne en 1995, le Grand Prix de Rennes en 1996, et le Tour de Basse-Saxe en 2003. Il se distingue également par ses performances dans les contre-la-montre par équipes, remportant des étapes du Tour de Catalogne et du Tour de France. En 2002, il termine 2^e du championnat de France sur route, confirmant sa polyvalence et sa compétitivité.

Nicolas participe à dix Tours de France, terminant huit d'entre eux, avec une meilleure place de 49^e en 1998. Il prend également part à trois Tours d'Espagne. Sa carrière est caractérisée par son rôle d'équipier dévoué, apportant un soutien précieux à ses leaders tout en saisissant les opportunités de briller individuellement. Après sa retraite en 2009, Nicolas Jalabert se reconvertit dans le coaching sportif, avant de devenir commercial dans le secteur du cycle, où il met à profit son expérience et sa passion.

Récemment, il a choisi de s'installer dans le Gard, non seulement pour son activité professionnelle, mais surtout pour profiter des routes proches du Centre sportif du Gard à Méjannes-le-Clap. Là, il peut pleinement s'adonner au cyclisme sur les routes cévenoles, plus particulièrement sur les sept boucles cyclo sportives créées et aménagées par le Conseil départemental autour du Centre sportif.

Nicolas Jalabert est une figure du cyclisme français, reconnu pour son professionnalisme et son esprit d'équipe. Son parcours continue d'inspirer de nombreux jeunes cyclistes, et son engagement dans le sport laisse une empreinte durable. Vous aurez sûrement l'occasion de le croiser au départ ou à l'arrivée d'une des cinq étapes de la prochaine Étoile de Bessèges – Tour du Gard qui a lieu du 5 au 9 février sur les routes gardoises.

RÉPUBLICAIN, SOCIALISTE ET ÉCOLOGISTE

En 2025, malgré l'incertitude, nous continuons d'agir pour vous et avec vous !

Alors que la France traverse une période d'incertitude politique et financière inédite, nous continuons d'avancer et de vous défendre autour de notre présidente Françoise Laurent-Perrigot. Avec le vote de notre budget pour 2025, nous maintenons des moyens pour agir, sans mettre en danger les finances de notre département, grâce à notre gestion prudente mais ambitieuse de ces dernières années, malgré les difficultés, et ce alors que l'Etat nous donne toujours davantage de missions sans nous en donner les moyens.

Avec ce budget, en 2025, nous continuerons notre action de proximité pour les Gardoises et les Gardois, à tous les âges de leur vie, et nous resterons le filet de sécurité des familles et des plus fragiles. Nous serons aussi le partenaire incontournable des projets de nos équipes municipales et le principal soutien direct à l'économie réelle locale et à l'emploi, puisque bien des entreprises gardoises vont vivre de notre commande publique et des actions que nous accompagnerons, avec 125 M€ d'investissements inscrits pour les quatre années qui viennent.

En 2025, une année pour laquelle nous vous souhaitons le meilleur, nous continuerons donc à être mobilisés pour le Gard et celles et ceux qui y vivent.

Christophe Serre, Président du groupe Républicain, Socialiste et Écologiste.

Dominique Andrieu-Bonnet, Carole Bergeri, Denis Bouad, Amal Couvreur, Martin Delord, Pascale Fortunat-Deschamps, Olivier Gaillard, Maryse Giannaccini, Marc Larroque, Françoise Laurent-Perrigot, Hélène Meunier, Sylvie Nicolle, Bérengère Noguier, Nathalie Nury, Bruno Pascal, Alexandre Pissas, Patrick Scorsone

COMMUNISTE

DÉFICIT PUBLIC : LES COLLECTIVITÉS LOCALES NE SONT PAS RESPONSABLES !

Nous souhaitons un Premier Ministre de gauche pour un pacte républicain et social, car nous ne sommes pas responsables du déficit public.

Ce déficit, que l'on nous reproche chaque année, n'est pas le fruit de la gestion des collectivités locales. Il résulte directement des choix politiques faits au plus haut niveau de l'État : les réductions d'impôts pour les grandes entreprises, les cadeaux fiscaux accordés aux plus riches et la gestion de la dette publique ont conduit à cette situation de crise.

Aujourd'hui, ce sont les collectivités locales qui paient les choix des gouvernements de droite. Et c'est particulièrement vrai pour le Gard, un Département de gauche, sous l'impulsion de sa Présidente, un Département qui a toujours fait le choix de la solidarité, de la justice sociale, et de la proximité. Un Département qui se bat au quotidien pour la défense du service public, qui place les besoins des citoyens avant tout, et les plus vulnérables au cœur de ses préoccupations.

En ce qui concerne les priorités pour l'année à venir, nous continuerons à soutenir les secteurs essentiels à la vie à travers l'Éducation, la Santé, le Logement, les Mobilités, le Sport, la Culture, l'Environnement, et bien entendu, la Solidarité. Nous y consacrons 65 % du budget, de la petite enfance jusqu'aux personnes âgées. Il est essentiel que nos dépenses soient réparties de manière équilibrée, en tenant compte des besoins de notre population.

**Le groupe des élu.e.s communistes
Christian Bastid, Vincent Bouget, Ghislain Chassary, Cathy Chaulet, Isabelle Fardoux-Jouve, Patrick Malavieille**

TERRITOIRES CITOYENS

Budget 2025 : le Conseil départemental maintient son cap

Nous présentons aux Gardois et aux Gardoises nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La trêve des confiseurs terminée, l'instabilité politique et la dégradation de la situation financière de notre pays n'incitent pas à l'optimisme.

Nos représentants nationaux ont le devoir d'entendre le besoin d'apaisement et de stabilité que nos concitoyens, les entreprises, les collectivités, le monde associatif, expriment. Ils doivent œuvrer, en responsabilité, à l'émergence d'un consensus pour rétablir le déficit budgétaire, sans affecter la qualité de nos services publics.

Le Conseil départemental du Gard intègre cette nouvelle contrainte budgétaire, sans pour autant renier ni son action ni ses engagements, qui font de lui un pôle de stabilité. Malgré la hausse des dépenses obligatoires, et une baisse des recettes, nous ferons front, forts de la bonne gestion des exercices passés et d'un niveau de dette maîtrisé.

Ce nouveau budget est gage de continuité, de sécurité, et de stabilité. Il va nous permettre de maintenir le cap des engagements pris et des politiques locales initiées depuis 2021, pour l'accompagnement de Gardois les plus vulnérables, pour l'aménagement de leur cadre de vie et la production de logements, pour renforcer leur protection face à tous les risques, en particulier le risque climatique.

Notre groupe participera activement à la mise en œuvre de ce budget.

**Docteur Robert Crauste Président du groupe Territoires Citoyens
Laurence Barduca-Fauquet, Valérie Guardiola, Rémi Nicolas**

POINTS DE VUE

Les opinions exprimées par les groupes politiques dans la rubrique Points de vue n'engagent que leurs auteurs et doivent répondre aux exigences de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

LE BON SENS RÉPUBLICAIN

Le groupe le Bon Sens Républicain vous adresse ses meilleurs vœux

Dans un contexte national difficile les collectivités préparent, dans un flou rarement connu, leurs budgets et le Conseil départemental du Gard ne fait pas exception à la règle.

Le Gard devra réaliser 40 M€ d'économies car il doit assumer, sans levier fiscal, la hausse des dépenses sociales imposée par le gouvernement tout en se voyant amputé d'une partie de ses recettes.

Chaque année, nous attirons l'attention des gouvernements successifs sur la situation de plus en plus intenable des Départements qui assument, à eux seuls, près de 70 % des dépenses de solidarités nationales.

Nous, élus dans nos collectivités locales, nous nous retrouvons dans une situation inédite : nous devons jouer le rôle d'amortisseur social et de bouclier du monde rural.

À l'aube de cette nouvelle année, face à ces enjeux, il est nécessaire de relever le défi, de soutenir l'économie locale, d'investir dans des projets de notre territoire, de soutenir les associations, les EHPAD, les investissements nécessaires pour les routes, les collèges ou encore la transition écologique.

Déterminés, nous, élus du groupe Le Bon Sens Républicain, agissons dans l'intérêt du département du Gard à l'écoute de nos concitoyens dans un esprit de dialogue et de proximité.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2025.

Valérie Meunier, Présidente du groupe Le Bon Sens Républicain
Rémi Bachevalier, Pascale Bories,
Léa Boyer, Muriel Dherbecourt,
Véronique Gardeur-Bancel,
Frédéric Gras, Julien Plantier,
Sophie Roulle, Richard Tiberino,
Eddy Valadier

UDI, CENTRE ET INDÉPENDANTS

Budget 2025 : Entre instabilité politique et incertitudes financières

En ce début d'année 2025, les élus du Groupe centriste présentent leurs meilleurs vœux à l'ensemble des Gardoises et des Gardois.

L'année 2024 s'est achevée avec inquiétude en raison de l'instabilité politique et des incertitudes financières.

Vigilance pour l'année 2025 qui débute : nous ne connaissons pas encore les orientations budgétaires de l'État. Cependant, le Conseil départemental du Gard doit faire le choix de se positionner de manière forte dans l'intérêt de notre département et de ses habitants. Comme nous le disions en décembre « Nous devons donc collectivement faire un véritable effort d'optimisation, nous devons faire des choix clairs et déterminer des priorités ».

Pour 2025, nous resterons impliqués pour soutenir les habitants du Gard dans leurs démarches par le biais de notre mandat d'élus. Nous poursuivrons principalement notre investissement pour le maintien des personnes âgées à domicile, pour la protection de l'environnement, pour l'éducation, la jeunesse, la culture et le sport, pour améliorer l'état des routes départementales...

Parce que notre objectif est qu'il soit mené une politique ambitieuse et durable pour notre beau département, nous sommes vigilants quant aux choix financiers présentés pour le budget 2025.

Philippe Ribot
et les élus du groupe UDI,
Centre et Indépendants
Jean-Charles Bénézet,
Gérard Blanc,
Marie-Christine Peyric,
Huguette Sartre

« *De Renoir à van Dongen* »,

l'exposition événement
du Conseil départemental du Gard

L'exposition :

Renoir, Signac, Bonnard, Rodin, van Dongen, autant de chefs-d'œuvre que vous pouvez admirer jusqu'au 4 mai 2025, grâce à l'exposition « De Renoir à van Dongen », présentée simultanément en deux lieux : le Musée Albert-André, à Bagnols-sur-Cèze et le Musée laïque d'art sacré à Pont-Saint-Esprit. Au total, une centaine de pépites sont présentées. Pour faire vivre cette exposition événement, la Conservation départementale du Gard propose des visites guidées, des ateliers plastiques pour les familles, des ateliers artistiques pour les adultes, une conférence et des rendez-vous « En tête-à-tête avec les œuvres ».

L'exposition est organisée en quatre chapitres, chacun dédié à l'une des personnalités ayant permis la constitution des collections du musée : Léon Alègre, Albert André, Jacqueline Bret-André et George Besson. Un catalogue relatant toutes les œuvres présentes sur site est également disponible.

La Conservation départementale

La Conservation départementale est un service du Conseil départemental du Gard qui assure la gestion des trois musées gardois :

- le Musée laïque d'art sacré du Gard à Pont-Saint-Esprit, riche d'objets religieux de toute époque
- le Musée Albert-André à Bagnols-sur-Cèze
- le Musée Pierre-de-Luxembourg à Villeneuve-lez-Avignon

En pratique :

« De Renoir à van Dongen », visible jusqu'au 4 mai 2025 au Musée Albert-André de Bagnols-sur-Cèze du mardi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h et au Musée laïque d'art sacré de Pont-Saint-Esprit du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

sortir

- culture
- gastronomie
- sport

Festival de cinéma d'Alès
itinerances.org

23

Duo nocturne ●

Saint-Hilaire-de-Brethmas

Trophées gardois des duos nocturnes
facebook.com/tropheegardoisduosnocturnes

Challenge gardois VTT ●

Beaucaire

Organisé par Nîmes cyclisme
challengegardoisvtt.fr

Les expos du moment

Chroniques sportives

La pratique sportive dans le Gard
de l'Ancien Régime à nos jours

Jusqu'au 31 mai 2025

Archives départementales du Gard
365 rue du Forez à Nîmes
archives.gard.fr

« De Renoir à van Dongen »

Jusqu'au 4 mai 2025 cf. p. 23

Musée Albert-André :

place Auguste Mallet à Bagnols-sur-Cèze
et Musée laïque d'art sacré :

2 rue Saint-Jacques à Pont-Saint-Esprit

Février

2

Challenge gardois VTT ●

Sommières

Organisé par Lattitude VTT
challengegardoisvtt.fr

16

Eynavay trail ●

Rochefort-du-Gard

Challenge gardois des trails
trail-gard.com

23

Challenge gardois VTT ●

Vauvert

Organisé par Vélo Tonic Vauverdois
challengegardoisvtt.fr

Mars

1^{er}

Ceven'trail ●

Le Vigan

Challenge gardois des trails
trail-gard.com

9

Challenge gardois VTT ●

Nîmes Mas d'Escattes

Organisé par Espoir cycliste nîmois
challengegardoisvtt.fr

Du 10 au 14

Championnat de France

de Run and Bike ●

Méjannes-le-Clap

Du 14 au 23

Écrans britanniques

et irlandais ●

Nîmes

Festival cinéma
ecransbritanniques.org

21 au 30

Itinérances ●

Cratère et Cinéplanet - Alès

30

Challenge gardois VTT ●

Allègre-les-Fumades

Organisé par Vélo Club Salindres
challengegardoisvtt.fr

Avril

4 et 5

54^e Course de côte automobile de Bagnols/Sabran ●

Entre Bagnols-sur-Cèze et Sabran

Organisée par l'Association
sportive automobile Rhone-Cèze
Facebook : *course de côte
Bagnols Sabran*

Pont du Gard

En 2025, le Pont du Gard fête
le 40^e anniversaire de son
inscription au patrimoine
mondial de l'humanité de
l'Unesco. L'année s'annonce donc
encore plus riche d'événements.

Le programme complet sera
bien sûr à suivre sur l'agenda de
gardinfo.gard.fr

6

Traces de Laudun ●

Laudun-l'Ardoise

Challenge gardois des Trails
trail-gard.com

Challenge gardois VTT ●

Congénies

Organisé par Calvisson VTT
challengegardoisvtt.fr

11 et 12

22° Festival de la Meuh folle ●

Parc des expositions -

Méjannes-les-Alès

Musiques actuelles
meuhfolle.com

26

Duo nocturne de la Saint Roch ●

Caveirac

Trophées gardois des duos nocturnes
facebook.com/tropheegardoisduosnocturnes

26 et 27

De ferme en ferme ●

Gard

Découverte des fermes
agricoles du territoire
defermeenferme.com/departement-30-gard

Mai

4

Challenge gardois VTT
Montdardier

Organisé par Vélo Club Mont Ai-
goual-Pays Vignais
challengegardoisvtt.fr

10 et 11

Trail des Avens
Méjannes-le-Clap

Challenge gardois des trails
trail-gard.com

16

Duo nocturne des Leins
Fons-outré-Gardon

Trophées gardois des duos nocturnes
facebook.com/tropheegardoisduosnocturnes

25

Challenge gardois VTT
Saint-Maximin

Organisé par Uzès Vélo Club
challengegardoisvtt.fr

ZOOM SUR



Anniversaire

Les Journées départementales des droits des femmes célèbrent leurs 10 ans en 2025 ! Depuis une décennie, le Conseil départemental met en lumière les initiatives gardoises en faveur des droits des femmes. Chaque année, ce sont ainsi une centaine de manifestations qui sont programmées par l'ensemble des acteurs partenaires du Conseil départemental sur cette thématique essentielle. Retrouvez l'ensemble des manifestations au fil des jours sur l'agenda gardinfo.gard.fr



Retrouvez l'agenda complet sur gardinfo.gard.fr

ZOOM SUR

Étoile de Bessèges - Tour du Gard

L'Étoile de Bessèges - Tour du Gard 2025 se déroulera du 5 au 9 février, avec cinq étapes passionnantes sur les routes gardoises. Cette course cycliste, devenue incontournable dans le calendrier international, attire de plus en plus d'équipes internationales de haut niveau. La diversité des étapes, entre parcours plats, vallonnés et contre-la-montre, offre un défi complet aux participants. Le départ sera donné à Bellegarde et se terminera par un contre-la-montre à Alès. Les amateurs de cyclisme pourront profiter de ce spectacle sportif tout en découvrant les magnifiques paysages du Gard.

etoiledebessegues.com



AD

Archives départementales

Les Archives départementales du Gard sont un service du Conseil départemental permettant la préservation du patrimoine d'archives gardoises. Les Archives accueillent régulièrement le public scolaire et sont également accessibles au grand public.

**Ouvert les lundis de 8h30 à 12h45
et les mardis, mercredis, jeudis
et vendredis de 8h30 à 17h.**
archives.gard.fr

Les Archives départementales

et la Conservation départementale ont consacré une très belle exposition au peintre Albert André durant l'hiver 2019/2020, à l'occasion du 150^e anniversaire de sa naissance. Des œuvres de jeunesse à l'affirmation d'un style propre, la rétrospective a retracé la carrière artistique de ce peintre d'origine lyonnaise entre les années 1890 juste après son arrivée à Paris et les dernières œuvres réalisées 50 ans plus tard dans sa maison de Laudun-L'Ardoise. En illustrant les 20 années d'amitié partagées entre l'artiste et le grand maître impressionniste, la manifestation s'est inscrite dans le cadre de la célébration du centenaire de Pierre-Auguste Renoir. Cette amitié est de nouveau célébrée grâce à l'exposition en cours « De Renoir à van Dongen » au Musée Albert-André de Bagnols-sur-Cèze et au Musée laïque d'art sacré de Pont-Saint-Esprit (cf. p. 23)

Homme discret, modeste et généreux, le peintre post-impressionniste Albert André (1859-1954), a marqué la vie culturelle de Bagnols-sur-Cèze en devenant le conservateur et le bienfaiteur du musée qui porte aujourd'hui son nom.





Albert André

un peintre bagnolais

Albert André a des racines languedociennes par son père, fabricant de chapeaux de soie, qui possède des vignes et une propriété à Laudun. Il y séjourne plus tard avec la peintre Marguerite Cornillac, dite Maleck, qu'il épouse en 1905.

D'abord dessinateur pour la manufacture familiale, il part à Paris en 1889. Il débute des études de dessin à l'académie Julian où il rencontre toute la génération succédant aux impressionnistes et il lie des amitiés solides avec Paul Ranson, Henri Bataille, Louis Valtat et Georges Espagnat. Paul Durand-Ruel et Auguste Renoir le repèrent au Salon des Indépendants de 1894. C'est le début d'une longue et indéfectible amitié avec ce dernier.

Son activité créatrice touche à des domaines aussi divers que l'illustration, l'écriture, la création de décors de théâtre. Il côtoie assidûment les milieux artistiques et intellectuels contemporains.

Démobilisé en 1917, Albert André accepte le poste de conservateur du musée de Bagnols-sur-Cèze. Son amitié avec le maire de la ville, favorise grandement l'essor du musée. Lors de l'incendie qui ravage le musée en 1923, les nombreux amis impressionnistes d'Albert André, dont Renoir, se mobilisent pour remplacer les tableaux détruits, preuve du lien qui existe entre les deux artistes.

LE MUSÉE ALBERT ANDRÉ

Albert André, devenu conservateur en 1917, a fait du musée encyclopédique de Bagnols-sur-Cèze l'un des premiers musées d'art moderne de province, pris rapidement pour modèle par Grenoble et Saint-Tropez. Qualifié de « musée de l'amitié », la collection de ce musée s'enrichit grâce aux dons réalisés par les amis peintres du conservateur. Les maîtres Auguste Renoir et Claude Monet lui apportent le soutien attendu tout comme d'autres artistes de sa génération : Georges d'Espagnat, Louis Valtat, Jean Puy...



Une des salles du Musée Albert André à Bagnols-sur-Cèze où on peut découvrir l'exposition "De Renoir à van Dongen"



Miam!

le Marché

INGRÉDIENTS

1 kg de viande
de taureau coupée
en morceaux
(pas de morceau en particulier
mais de préférence entrelardé,
maigre et gélatineux
si possible)
2 oignons

4 gousses d'ail
4 à 5 carottes
4 cuillères à soupe de farine
1 l de Côtes
du Rhône rouge
Poivre
Sel
Huile d'olive

Niveau facile
Préparation : 3 h 30
4 personnes

Gardianne de taureau

Par « La Manade du Joncas » à Saint-André-d'Olérargues

Préparation

Peler et découper les carottes en rondelles.

Peler et émincer un oignon.

Peler et écraser les gousses d'ail.

Disposer la viande dans un plat creux **ajouter** les carottes l'oignon émincé et l'ail.

Couvrir le tout de vin et **laisser mariner** toute la nuit au frais.

Le lendemain

Égoutter la viande et **conserver** le vin.

Émincer le second oignon et le **faire fondre** dans une cocotte avec un peu d'huile d'olive.

Ajouter la viande, la **faire rissoler** en mélangeant souvent.

Fariner et remuer.

Verser le vin de la marinade et **compléter** en eau pour couvrir à niveau.

Ajouter le thym.

Saler, poivrer

Porter à ébullition et **laisser mijoter** minimum 3 heures jusqu'à ce que la viande soit tendre.

Il ne vous reste plus qu'à déguster.



Retrouvez p. 30

La Manade du Joncas
et l'ingrédient phare
de la recette >>



*Christelle Brouillet
et François Brunel*

La Manade du Joncas, située sur la commune de Saint-André-d'Olérargues est un élevage de taureaux de Camargue fondé en 1980 par Patrice Brouillet. La sélection et l'élevage sur ces étendues de garrigue engendrent de petits taureaux robustes et durants. Sa passion pour les taureaux le guide vers la course camarguaise et, au fil du temps, il est reconnu dans le monde de la bovine. La manade a élevé plusieurs cocardiers de renom, dont Dalton, Biou d'or en 1996, et Loriot, Biou de l'avenir la même année. L'élevage du Joncas compte aujourd'hui environ 160 taureaux. Désormais à la tête de la manade, Christelle Brouillet et François Brunel perpétuent la tradition taurine au sein de leur exploitation et proposent une large gamme de produits fermiers : gardianne de taureau, terrine de porc ainsi que du miel. Membre de la démarche « Le Gard, Militant du Goût » depuis plusieurs années, ils sont lauréats en 2025 d'une médaille d'or pour leur gardianne de taureau.

« La Manade du Joncas »

Christelle BROUILLET

520 chemin de la Vignasse

30330 Saint-André-d'Olérargues

Tél : 04 66 89 30 42 / 06 76 59 76 88

manadedujoncas.com

@ Manade Joncas

Le taureau de Camargue AOP

L'INGRÉDIENT PHARE



Née de la mer et du Rhône, la Camargue est une vaste zone humide accueillant une faune et une flore très diversifiées. Bordée par le littoral méditerranéen, ce territoire bénéficie d'une richesse environnementale exceptionnelle récompensée par de nombreux classements, Parc naturel régional de Camargue, Grand Site de France et Réserve de biosphère de l'Unesco.

Ici, le taureau de Camargue est élevé le plus possible en semi-liberté, dans le respect des traditions et de l'environnement. Son élevage, à des fins de jeux taurins, ferait presque oublier que le taureau de Camargue est l'une des meilleures viandes bovines françaises. Récompensée par une AOP dès 1996, sa viande est naturellement de couleur rouge sombre. Ses qualités et son caractère unique s'expliquent par son mode d'élevage et la diversité des plantes pâturées en terre de Camargue. Retrouvez l'ensemble des éleveurs de taureaux de Camargue labellisés « Le Gard, Militant du Goût » dans le *Guide des Médaillés et des Saveurs 2025* qui vient de paraître. militantdugout.gard.fr



Gagnez

un panier gourmand*

avec des produits « Le Gard, Militant du Goût »
en répondant sur gardinfo.gard.fr à la question suivante :
À combien s'équilibre le budget primitif du Conseil
départemental en 2025 ?

Le gagnant sera choisi par tirage au sort le 15 mars 2025.
Un grand bravo à Jean-Marc Vella, gagnant du précédent numéro de Gard Info

* Le panier sera à récupérer sous un mois
dans les locaux du Conseil départemental à Nîmes

LE GUIDE DES MÉDAILLÉS & DES SAVEURS 2025 VIENT DE PARAÎTRE

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

GARD



Plus de **600 adresses** de producteurs, artisans
et restaurateurs de qualité, dont **166 médaillés**.

Il y en a forcément un près de chez vous !



GARD GOURMAND

Concours du
Conseil départemental du Gard



Retrouvez-le sur : militantdugout.gard.fr
chez les artisans médaillés et dans les offices de tourisme du Gard.

il est là !

GARD.FR

le nouveau site
du Conseil départemental



Comment pouvons-nous vous aider ?

ENTRER

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

GARD

